

## DECISION DU MAIRE

**OBJET : Tarifs à compter du 1er janvier 2023**

### EXPOSE

VU les articles L-2122.22 et L-2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent le cadre dans lequel le Conseil Municipal peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Maire.

VU la délibération n° 5 du conseil municipal du 23 Mai 2020, donnant délégation au Maire, notamment pour créer et fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, les droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.

**LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE**

### ARTICLE UNIQUE :

**FIXE** comme suit les différents tarifs et redevances à compter du 1er janvier 2023.

Fait à BOURG-EN-BRESSE, le **9 - DEC. 2022**

Le Maire



**Jean-François DEBAT**  
Président de Grand Bourg Agglomération  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

## A – AUTORISATIONS DE VOIRIE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

<b>STATIONNEMENT :</b> sur zones piétonnes, trottoirs, zones de stationnement (quelle que soit la zone de tarification.  Une place correspond à un véhicule dont la longueur est inférieure ou égale à 5m.	Par jour	Zone payante, par place	9,00 €
		Zone non payante + voie piétonne	5,20 €
<b>DÉMÉNAGEMENT</b>	Par jour	pour 2 places	15,80 €
		Par tranche de 2 places	15,80 €

			Rue standard	Rue à fort enjeu
<b>INCIDENCE SUR LA CIRCULATION</b>	Sans fermeture de rue	Par jour	10,40 €	13,60 €
	Fermeture une demi-journée	Sans incidence stationnement	31,20 €	41,60 €
		Avec incidence stationnement	46,80 €	62,40 €
	Fermeture de rue 1 jour	Sans incidence stationnement	62,40 €	83,20 €
		Avec incidence stationnement	93,60 €	124,80 €
	Fermeture de rue par jour supplémentaire	Sans incidence stationnement	93,60 €	124,80 €
		Avec incidence stationnement	130,00 €	166,40 €
	<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :</b> bennes, échafaudage sur pieds, palissades.	Forfait minimal < à 10,40 €		10,40 € (2) (3)
Les deux premières semaines		Par jour	0,32 € / m <sup>2</sup> (2)	
3 semaines et plus		Par semaine	2,60 € / m <sup>2</sup> (1) (2)	

(1) Toute semaine commencée compte pour une semaine entière

(2) Toute fraction de m<sup>2</sup> compte pour 1m<sup>2</sup> dans le calcul de la redevance

## **B – DROITS DE VOIRIE ANNUEL A TITRE COMMERCIAL**

<b>Tarifs Réglementation Commerciale</b>		
<b>Catégorie</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Tarif 2023</b>
Droits de place marché	Petits producteurs	1,04 € le mètre
	Petits producteurs - abonnement	0,85 € le mètre
	Surfacturation Allée des petits producteurs	1,04 € le mètre
	Marché couvert alimentaire	0,55 € le m <sup>2</sup>
	Marché couvert alimentaire - abonnement	0,45 € le m <sup>2</sup>
	Banque réfrigérée	3,68 €
	Banque réfrigérée - abonnement	3,08 €
	Caution banque réfrigérée	270,60 €
	Marché extérieur titulaire	0,38 € le m <sup>2</sup>
	Marché extérieur - abonnement	0,30 € le m <sup>2</sup>
	Passager	0,62 € le m <sup>2</sup>
	Surfacturation (> 12m linéaire)	1,89 € le m <sup>2</sup>
Véhicules Petite Halle	Véhicule	5,62 €
Fourniture d'électricité Marché (par jour)	Jusqu'à 4,5 A inclus	2,18 €
	Jusqu'à 7 A inclus	3,36 €
	Jusqu'à 13,5 A inclus	6,59 €
	Jusqu'à 16 A inclus	7,78 €
	> à 16 A	9,72 €
Occupation Domaine Public à titre commercial	Animations < à 50m <sup>2</sup> / jour/m <sup>2</sup>	4,31 €
Occupation Domaine Public Animations commerciales exceptionnelles	Animations < à 50m <sup>2</sup> / jour/m <sup>2</sup>	4,31 €
	Animations entre 51 et 100 m <sup>2</sup> / jour/m <sup>2</sup>	6,55 €
	Animations > à 101 m <sup>2</sup> : tarif par tranche de 100m <sup>2</sup> / jour	657,03 €
Occupation Domaine Public Animations commerciales exceptionnelles Cours de Verdun	Animations < à 50m <sup>2</sup> / jour / m <sup>2</sup>	6,55 €
	Animations entre 51 et 100 m <sup>2</sup> / jour/ m <sup>2</sup>	9,18 €
	Animations > à 101 m <sup>2</sup> : tarif par tranche de 100 m <sup>2</sup> / jour	922,38 €
Droit de voirie latte	Droit de voirie par latte et par an de l'année N - 1	28,70 €
Cirques – Manifestations diverses	Caution cirque < 400 m <sup>2</sup> / jour d'ouverture	311,55 €
	Mise à disposition d'un coffret électrique	311,55 €
	Caution cirque > 400 m <sup>2</sup>	Idem aux droits de place par jour d'ouverture
	Cirque > à 400 m <sup>2</sup> / jour d'ouverture	702,70 €
	Dépassement de l'emprise autorisée / jour d'ouverture	1 522,56 €
	Cirques et spectacles < 400 m <sup>2</sup> jour d'ouverture / m <sup>2</sup>	1,22 €
Fête foraine de la Saint Martin	Manèges < 100m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	5,22 €
	Attractions diverses < 100m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	7,63 €
	Métiers de 101 à 400m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	4,54 €
	Métiers > 401m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	3,56 €

	Dernière semaine Manèges < 100m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	1,75 €
	Dernière semaine Attractions diverses < 100m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	2,53 €
	Dernière semaine Métiers de 101 à 400m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	1,49 €
	Dernière semaine Métiers > 401m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup>	1,17 €
Fête foraine des Venues	Manèges < 100m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup> /jour	1,22 €
	Attractions diverses < 100m <sup>2</sup> / m <sup>2</sup> /jour	1,80 €
	Métiers de 101 à 400 m <sup>2</sup> /m <sup>2</sup> / jour	1,08 €
	Métiers > 401 m <sup>2</sup> /m <sup>2</sup> / jour	0,88 €
Animations Place des Bons Enfants	Droit de place attractions diverses Place des Bons Enfants / m <sup>2</sup> / jour	0,33 €
Fourniture d'électricité pour forains	De 0 à 10 A	58,09 €
	De 11 à 20 A	116,26 €
	De 21 à 30 A	174,38 €
	De 31 à 40 A	232,51 €
	De 41 à 50 A	290,63 €
	De 51 à 60 A	348,74 €
	De 61 à 70 A	401,01 €
	De 71 à 80 A	458,30 €
	De 81 à 90 A	515,58 €
	De 91 à 100 A	572,89 €
	De 101 à 110 A	639,39 €
	De 111 à 120 A	697,55 €
	De 121 à 130 A	755,66 €
Caravanes	Petite caravane < 5m	63,26 €
	Moyenne caravane entre 5 et 6,50m	126,97 €
	Grande caravane > 6,50m	253,94 €
Location Marché couvert	Entreprises / jour	1 215,28 €
	Associations bourgiennes / jour	438,79 €
	Associations non bourgiennes / jour	729,41 €
	Caution location Marché couvert	1 215,28 €
	Caution clefs	64,32 €
	Mise à disposition banque réfrigérée organismes bourgiens	30,29 €
	Mise à disposition banque réfrigérée organismes non bourgiens	54,16 €
	Caution banque réfrigérée	1 061,20 €
Location Petite Halle	Organismes bourgiens	126,33 €
	Organismes non bourgiens	209,75 €
	Caution location Petite Halle	209,75 €
Marché aux Chrysanthèmes	Marché / case / jour	61,68 €
Marché de la Toussaint - Cimetière	Forfait 3 jours cimetière	185,08 €
Commerce ambulant	Emplacement Centre ville / mois	132,36 €
	Emplacement Extérieur ville / mois	112,39 €

	Place de stationnement / jour / m <sup>2</sup>	9,30 €
Droit de voirie annuel (lampes, terrasses, enseignes)	Lampe en saillie / unité ou néon / ml	5,74 €
	Enseignes perpendiculaires à la façade / unité	17,22 €
	Banne, tente, marquise / ml	3,79 €
	Terrasse Zone 1 forfait pour 10 m <sup>2</sup>	172,29 €
	Terrasse Zone 1 /m <sup>2</sup> > 10m <sup>2</sup>	13,77 €
	Terrasse Zone 2 forfait pour 10 m <sup>2</sup>	80,41 €
	Terrasse Zone 2 /m <sup>2</sup> > 10m <sup>2</sup>	10,32 €
	Terrasse fermée et permanente toutes zones / m <sup>2</sup>	97,62 €
	Étalage, chevalet, drapeau, M <sup>2</sup> divers Zone 1 / unité	68,91 €
	Étalage, chevalet, drapeau, M <sup>2</sup> divers Zone 2 / unité	32,15 €
	Terrasses sur stationnement toutes zones / place	844,26 €
	Forfait joues sur terrasse	40,24 €
	Astreinte pour mobilier de terrasse en infraction / unité	68,91 €
Taxi	Taxi	291,57 €

### **C - CIMETIERE COMMUNAL - CONCESSIONS TRADITIONNELLES - JARDINS DES URNES - COLUMBARIUM - JARDINS DU SOUVENIR 1981 ET 2007 - TARIFS A COMPTER DE 2023**

ETANT précisé que ces tarifs sont calculés de façon à permettre la répartition suivante :

- part de la ville : 2/3
- part des hospices : 2/5 du 1/3
- part du Centre Communal d'Action Sociale : 3/5 du 1/3

#### **Concessions au Jardin des urnes**

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
15 ans	143,00 €	149,00 €
30 ans	265,00 €	276,00 €

#### **Concessions traditionnelles « nues »**

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
15 ans	229,00 €	239,00 €
30 ans	398,00 €	414,00 €
50 ans	770,00 €	881,00 €

#### **Caveau d'occasion**

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
1 place	714,00 €	743,00 €
2 places	816,00 €	849,00 €
3 places	1 122,00 €	1 167,00 €
4 places	1 224,00 €	1 273,00 €

<b>Cavurne</b>	153,00 €	160,00 €
----------------	----------	----------

Les tarifs des caveaux d'occasion et cavurne ne font pas l'objet d'une répartition entre la Ville, le CCAS et les Hospices.

## Concessions Columbarium

### Nouveau Columbarium

	Ancien tarif	Nouveau tarif
15 ans	795,00 €	827,00 €
à déduire 213 € représentant le prix du bouchon à graver soit un montant de 614 €, faisant l'objet d'une répartition entre la Ville, le CCAS et les hospices		
30 ans	972,00 €	1 011,00 €
à déduire 213 € représentant le prix du bouchon à graver soit un montant de 798 €, faisant l'objet d'une répartition entre la Ville, le CCAS et les hospices		

### Ancien Columbarium

	Ancien tarif	Nouveau tarif
15 ans	556,00 €	579,00 €
30 ans	765,00 €	796,00 €

**Location de la salle municipale d'obsèques:** dans le cadre d'un moment de convivialité ou pour l'organisation d'une cérémonie funéraire :

- pour les usagers du service public du cimetière, et pour tout défunt burgien ou famille burgienne : 70 €
- pour toute location avec prise en charge générale du nettoyage de la salle : 36,00 €
- autres situations: 120,00 €

Lorsque la salle municipale d'obsèques est mise à disposition pour l'organisation d'une cérémonie funéraire puis d'un moment de convivialité, il n'est fait application qu'une fois du tarif prévu.

## **D - CIMETIERE COMMUNAL – BUDGET ET SERVICES FUNERAIRES – SERVICE EXTERIEUR – REVISION DES TARIFS DE FOSSOYAGE ET DES REDEVANCES AU 1er JANVIER 2023**

### a) CONCESSIONS TRADITIONNELLES

#### 1) Fossoyage – Inhumations en pleine terre

		Ancien tarif			Nouveau tarif			
		HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	
Adultes	En rang commun 1,50m	380,00 €	76,00 €	456,00 €	395,00 €	79,26 €	475,00 €	
	En concession	1,50m	448,34 €	89,66 €	538,00 €	466,67 €	93,33 €	560,00 €
		2,00m	507,50 €	101,50 €	609,00 €	528,33 €	105,67 €	634,00 €
		2,50m	561,67 €	112,33 €	674,00 €	584,17 €	116,83 €	701,00 €
		3,00m	628,34 €	125,66 €	754,00 €	654,17 €	130,83 €	785,00 €
Petits enfants ou fossoyage à 0,80m	En rang commun	184,17 €	36,83 €	221,00 €	191,67 €	38,33 €	230,00 €	
	En concession	263,34 €	52,66 €	316,00 €	274,17 €	54,83 €	329,00 €	
Fossoyage à 0,80m	Urne	150,00 €	30,00 €	180,00 €	156,67 €	31,33 €	188,00 €	

#### 2) Inhumations en caveau particulier ou ville (par cercueil) – Ouverture

	Ancien tarif			Nouveau tarif		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Adultes et grands enfants Boite à ossements +1m	80,00 €	16,00 €	96,00 €	83,34 €	16,66 €	100,00 €
Petits enfants Urnes à 0,80m	70,00 €	14,00 €	84,00 €	73,34 €	14,66 €	88,00 €

3) Redevances d'exhumation d'une fosse pleine terre ou d'un caveau particulier (tous frais compris) :

	Ancien tarif			Nouveau tarif		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<b>Adultes</b>	155,84 €	31,16 €	187,00 €	<b>162,50 €</b>	<b>32,50 €</b>	<b>195,00 €</b>
<b>Petits enfants</b>	99,17 €	19,83 €	119,00 €	<b>103,34 €</b>	<b>20,63 €</b>	<b>124,00 €</b>

**b) JARDIN DES URNES**

		Ancien tarif			Nouveau tarif		
		HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<b>Concession pleine terre</b>	<b>Redevance exhumation</b>	92,50 €	18,50 €	111,00 €	<b>96,67 €</b>	<b>19,33 €</b>	<b>116,00 €</b>
	<b>Fossoyage 0,80m</b>	150,00 €	30,00 €	180,00 €	<b>156,67 €</b>	<b>31,33 €</b>	<b>188,00 €</b>
<b>Caveau</b>	<b>Redevance exhumation</b>	72,50 €	14,50 €	87,00 €	<b>78,84 €</b>	<b>15,16 €</b>	<b>91,00 €</b>
	<b>Ouverture</b>	49,17 €	9,83 €	59,00 €	<b>51,67 €</b>	<b>10,34 €</b>	<b>62,00 €</b>

**c) COLUMBARIUM**

		Ancien tarif			Nouveau tarif		
		HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<b>Inhumation/exhumation</b>		49,17 €	9,83 €	59,00 €	<b>51,67 €</b>	<b>10,33 €</b>	<b>62,00 €</b>

**d) TRANSLATION**

		Ancien tarif			Nouveau tarif		
		HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<b>Translation</b>		58,34 €	11,66 €	70,00 €	<b>60,84 €</b>	<b>12,16 €</b>	<b>73,00 €</b>

**e) DEPOSITOIRE OU CAVEAU PROVISOIRE**

		Ancien tarif			Nouveau tarif		
		HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<b>Entrée ou sortie</b>		80,84 €	16,16 €	97,00 €	<b>84,17 €</b>	<b>16,83 €</b>	<b>101,00 €</b>
<b>Séjour</b>	<b>Jusqu'à 30 jours</b>	52,50 €	10,50 €	63,00 €	<b>55,00 €</b>	<b>11,00 €</b>	<b>66,00 €</b>
	<b>Jours en sus (à partir du 31e jour)</b>	5,00 €	1,00 €	6,00 €	<b>5,84 €</b>	<b>1,16 €</b>	<b>7,00 €</b>

**f) TARIF DES HEURES DE REGIE**

		Ancien tarif			Nouveau tarif		
		HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
<b>Par heure et par ouvrier</b>		57,50 €	11,50 €	69,00 €	<b>60,00 €</b>	<b>12,00 €</b>	<b>72,00 €</b>

## **E - RESIDENCES AUTONOMIE**

CONSIDERANT que la Ville de Bourg-en-Bresse a signé avec Bourg Habitat des conventions de location en date du 21 janvier 1987 pour la Résidence autonomie Gustave Monnet et du 9 novembre 1999 pour la Résidence Jean Bollard, conditionnant l'ouverture du droit à l'aide personnalisée au logement (APL).

CONSIDERANT que l'article 65 de la loi du 25 mars 2009 fixe les règles de révision pour les loyers et redevances en Foyer Logement. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, seul l'indice de référence des loyers\*1 (IRL) est pris en compte pour l'actualisation des redevances et la réévaluation se fait au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Il est convenu de se baser automatiquement sur l'IRL du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2022, ainsi, le taux maximal que les gestionnaires pourront appliquer aux redevances à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (équivalence de loyer + équivalence de charges) dans les logements des résidences autonomie conventionnés au titre de l'APL est de 3,60 %.

<b>Résidence Autonomie Gustave Monnet (27 logements)</b>				
	24 logements de 35 m <sup>2</sup>	3 logements de 53 m <sup>2</sup>	7 garages	1 chambre d'hôte nuitée
Montant Redevance équivalent loyer 2021 ( + 0,42 % en 2022)	<b>429,30 €</b>	<b>498,90 €</b>	<b>35,67 €</b>	<b>19,66 €</b>
Augmentation maximum autorisée pour 2023 (+2%)	8,59 €	9,98 €	0,71 €	0,39 €
Total Redevance équivalent loyer 2023	<b>437,89 €</b>	<b>508,88 €</b>	<b>36,38 €</b>	<b>20,05 €</b>

<b>Résidence Autonomie Jean Bollard (14 logements)</b>			
	7 Logements de 24,75 m <sup>2</sup>	6 Logements de 30,71 m <sup>2</sup>	1 Logement de 38,21 m <sup>2</sup>
Montant Redevance équivalent loyer 2022 ( + 0,42 % en 2022)	<b>313,23 €</b>	<b>388,67 €</b>	<b>483,59 €</b>
Augmentation maximum autorisée pour 2023 (+2%)	6,26 €	7,77 €	9,67 €
Total Redevance équivalent loyer 2023	<b>319,49 €</b>	<b>396,44 €</b>	<b>493,26 €</b>

PRECISE qu'une gratuité d'un logement est consentie à un interne en médecine générale. Ce dernier devra, en contrepartie, s'impliquer dans la vie des résidences lors de sa période de stage et ainsi proposer 1 à 2 sensibilisations sur des thèmes autour de la santé, participer à quelques temps de convivialité et faire preuve de bienveillance à l'égard des personnes âgées. **Une caution correspondante à un mois de loyer sera sollicitée** pour garantir le bon usage de l'appartement. Il lui sera demandé également de souscrire un contrat d'assurance habitation.

### Redevance d'eau

Par ailleurs, conformément à la délibération en date du 24 novembre 2003 fixant le principe d'une redevance d'eau mensuelle à chaque résident, les factures réglées par la ville pour chaque résidence sont réparties au prorata du nombre de logements. Il est proposé d'ajuster la redevance au regard des factures du 2<sup>ème</sup> semestre 2021 et du 1<sup>er</sup> semestre 2022, transmises par le service des eaux.

**Pour application au 01/01/2023, la redevance est calculée de la manière suivante :**

↳ **Résidence Gustave Monnet (Vennes)- 27 logements :**  
Total en euros des 2 factures : 2 363,86 €

1 L'indice correspond à la moyenne, sur les 12 derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors foyers



2363,86/27/12 = 7,30 €/mois  
(7,52 € en 2022)

↳ Résidence Jean Bollard (Reyssouze) – 14 logements :

Total en euros des 2 factures : 1 521,70 €

1521,70/14/12 = 9,06 € / mois

(12,93 € en 2022)

- pour la Résidence Autonomie Gustave Monnet, une redevance mensuelle de 7,30 €
- pour la Résidence Autonomie Jean Bollard une redevance mensuelle de 9,06 €

**Clefs et badges logements**

↳ Résidence autonomie Gustave Monnet (27 logements)

- 30 €/clef d'appartement
- 10€/clef de boîte aux lettres
- 15,24€/par badge fourni par Bourg Habitat et facturé à la Ville

↳ Résidence Jean Bollard (14 logements)

- 10 €/clef d'appartement

**F -SALLE MARTHE SUCHEL**

VU la délibération du 16 décembre 2019 portant création de nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2020,

**CONSIDERANT** qu'il convient de mettre à disposition à titre gracieux la salle Marthe Suchel pour les actions en direction des aînés afin de respecter la vocation initiale de la structure affirmée par délibération en 1986, et d'appliquer un tarif pour les autres utilisations,

**La mise à disposition gratuite de la salle Marthe Suchel concerne :**

- Les associations dont les statuts font l'objet d'activités principales en faveur des seniors
- Les organismes spécialisés dans le domaine de la gérontologie
- Tout autre utilisateur pour lequel la mise à disposition est une valorisation du temps de bénévolat pour des actions du service
- Une utilisation une fois dans l'année (par ex AG)

Pour toutes les autres associations, il est appliqué les tarifs suivants :

- un tarif de base
- un tarif pour les associations bourgiennes.

	Tarifs de base associations			Tarifs réduits pour associations bourgiennes		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
1 journée de 8h à 8h le lendemain	122,92	24,59	147,51	88,43	17,69	106,12
mi-journée ou soirée	69,86	13,97	83,83	50,41	10,08	60,49

Ces tarifs s'appliqueront à tout utilisateur à l'exception :

- des associations dont les statuts font l'objet d'activités principales en faveur des seniors
- des organismes spécialisés dans le domaine de la gérontologie
- de tout autre utilisateur pour lequel la mise à disposition est une valorisation du temps de bénévolat pour des actions du Service Actions Sociales – Pôle Prévention Seniors, gestionnaire de la salle
- d'une utilisation limitée à une fois dans l'année, par exemple pour une assemblée générale.

L'accès à cette salle se fait grâce à un badge :

Caution par badge : 50 € (en cas de perte ou de non restitution)

La caution est encaissée et est restituée lors du retour du badge.

**G- SALLES DES FETES, VIETTI, VOX, DÎMES ET MAISON DE QUARTIER DES VENNES,  
SALLE ESPACE DU LAC 2023**

<b>Salle des Fêtes</b>									
	Tarifs de base associations			Tarifs réduits pour associations bourgiennes			Tarifs entreprises		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
1 jour	557,50 €	111,50 €	669,00 €	398,34 €	79,66 €	478,00 €	947,50 €	189,50 €	1 137,00 €
Cautions: Salle pour la clé du bâtiment	884,17 €	176,83 €	1 061,00 €						
	50,84 €	10,16 €	61,00 €						
<b>Salle Vietti</b>									
	Tarifs de base associations			Tarifs réduits pour associations bourgiennes			Tarifs entreprises		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Réunion	65,84 €	13,16 €	79,00 €	32,50 €	6,50 €	39,00 €	86,67 €	17,33 €	104,00 €
Exposition forfait semaine	199,17 €	39,83 €	239,00 €	165,00 €	33,00 €	198,00 €	526,67 €	105,33 €	632,00 €
Cautions: Salle pour la clé du bâtiment	88,34 €	17,66 €	106,00 €						
	44,17 €	8,83 €	53,00 €						
<b>Salle du Vox</b>									
	Tarifs de base associations			Tarifs réduits pour associations bourgiennes			Tarifs entreprises		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Représentation	350,00 €	70,00 €	420,00 €	233,34 €	46,66 €	280,00 €	526,67 €	105,33 €	632,00 €
Répétition	95,84 €	19,16 €	115,00 €	95,84 €	19,16 €	115,00 €	260,00 €	52,00 €	312,00 €
Cautions: Salle pour la clé du bâtiment	1 325,84 €	265,16 €	1 591,00 €						
	44,17 €	8,83 €	53,00 €						
<b>Salle des Dîmes</b>									
	Tarifs de base associations			Tarifs réduits pour associations bourgiennes					
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC			
1 journée de 8h à 8h le	132,50 €	26,50 €	159,00 €	95,00 €	19,00 €	114,00 €			

<b>lendemain</b>							
<b>Mi journée ou soirée</b>	75,00 €	15,00 €	<b>90,00 €</b>	54,17 €	10,83 €	<b>65,00 €</b>	
<b>Maison de Quartier des Vennes</b>							
	<b>Tarifs de base associations</b>			<b>Tarifs réduits pour associations bourgiennes</b>			
	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>	
<b>1 journée de 8h à 8h le lendemain</b>	132,50 €	26,50 €	<b>159,00 €</b>	95,00 €	19,00 €	<b>114,00 €</b>	
<b>Mi journée ou soirée</b>	75,00 €	15,00 €	<b>90,00 €</b>	54,17 €	10,83 €	<b>65,00 €</b>	

PRECISE qu'à titre exceptionnel des gratuités partielles ou totales peuvent être accordées sur décision de l'élu référente pour les salles des Fêtes, Vietti, Vox, des Dîmes et des Vennes.

<b>Espace du Lac</b>												
	<b>Tarifs associations et particuliers non-bourgiens</b>			<b>Tarif réduit associations et particuliers bourgiens</b>			<b>Tarifs entreprises non bourgiennes</b>			<b>Tarifs entreprises bourgiennes</b>		
	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
<b>Location de la totalité des espaces + cuisine</b>												
<b>1 jour</b>	795.84 €	159.16 €	<b>955 €</b>	326.67 €	65.33 €	<b>392 €</b>	1494.17 €	298.83 €	<b>1793 €</b>	746,67 €	149.33 €	<b>896 €</b>
<b>2<sup>ème</sup> jour</b>	441,67 €	88.33 €	<b>530 €</b>	194.17 €	38.83 €	<b>233 €</b>	1052.50 €	210.50 €	<b>1263 €</b>	525.84 €	105.16 €	<b>631 €</b>
<b>Location de l'extérieur + cuisine</b>												
<b>1 jour</b>	441,67 €	88.33 €	<b>530 €</b>	238.34 €	47.66 €	<b>286 €</b>	875,00 €	175,00 €	<b>1050 €</b>	437.50 €	87.50 €	<b>525 €</b>
<b>2<sup>ème</sup> jour</b>	265,00 €	53,00 €	<b>318 €</b>	150,00 €	30,00 €	<b>180 €</b>	521.67 €	104.33 €	<b>626 €</b>	260.84 €	52.16 €	<b>313 €</b>
<b>Location de la vaisselle (option)</b>												
<b>1<sup>er</sup> jour de location</b>	115,00 €	23,00 €	<b>138 €</b>	88.34 €	17.66 €	<b>106 €</b>	220,84 €	44.16 €	<b>265 €</b>	110.84 €	22.16 €	
<b>à compter du 2<sup>ème</sup> jour</b>	57.50 €	11.50 €	<b>69 €</b>	44.17 €	8.83 €	<b>53 €</b>	110.84 €	22.16 €	<b>133 €</b>	55.84 €	11.16 €	<b>67 €</b>
<b>Location du vidéoprojecteur et/ ou de la sonorisation (option)</b>												
<b>Prix par jour de location</b>	44.17 €	8.83 €	<b>53 €</b>									

<b>Cautions par location :</b>			
	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
<b>Location</b>	1 325,84 €	265.16 €	<b>1 591,00 €</b>
<b>Clé du Bâtiment</b>	44.17 €	8.83 €	<b>53 €</b>
<b>Ménage</b>	441,67 €	88.33 €	<b>530 €</b>
<b>Vidéoprojecteur et / ou sonorisation</b>	1 325,84 €	265.16 €	<b>1 591,00 €</b>

## **H- CONTRÔLE D'ACCES AUX SALLES MUNICIPALES**

**CONSIDERANT** l'installation progressive de nouvelles modalités d'accès aux salles municipales,

- caution par badge : 50 €

Il est précisé qu'en cas de perte ou de non restitution du badge, cette caution sera encaissée.

## **I – LOCATION DE MATERIELS SPORTIFS : structure gonflable de football et ring de boxe**

**CONSIDERANT** l'opportunité d'augmenter ou de maintenir les tarifs 2022 pour la location de matériels sportifs spécifiques : structure gonflable de football et ring de boxe.

		<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2023</b>
<b>Location de matériels sportifs spécifiques</b>	<b>Tarif burgien : location de base</b> (pouvant inclure la présence d'un agent municipal au montage et au démontage)	200,00 €	208,00 €
	<b>Tarif hors Bourg : location de base</b> (pouvant inclure la présence d'un agent municipal au montage et au démontage)	200,00 €	250,00 €
<b>Journée de location supplémentaire</b>	<b>Tarif burgien</b> (prévoir obligatoirement un système de gardiennage)	100,00 €	104,00 €
	<b>Tarif hors Bourg</b> (prévoir obligatoirement un système de gardiennage)	100,00 €	125,00 €
<b>Montant de la caution</b>		800,00 €	800,00 €
<b>Forfait livraison – aller retour sur Bourg-en-Bresse</b>		80,00 €	83,20 €

## **J – LOCATION DE MATERIELS SPORTIFS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**

**CONSIDERANT** l'opportunité de maintenir, d'augmenter et de supprimer des tarifs, pour la prochaine saison sportive, avec mise en application au 1er janvier 2023.

**CREE** des tarifs pour la location de matériel sportif, à appliquer pour la prochaine saison sportive, avec mise en application au 1er janvier 2023 ;

**CREE** des tarifs pour les occupations hebdomadaires annuelles par les lycées burgiens, avec mise en application au 1er janvier 2023 ;

**FIXE** comme suit à compter du 1er Janvier 2023 les nouveaux tarifs pour l'utilisation des matériels sportifs et pour les gymnases et terrains de sports :

			Tarifs 2022	Tarifs 2023
<b>Matériels sportifs : tapis ou agrès (à l'unité)</b>	A la journée		6,52 €	supprimé
	Au week-end		10,65 €	supprimé
	A la semaine		19,32 €	supprimé
<b>Location de matériel sportif</b>	<b>Structures bourgiennes</b>	Tapis	Néant	7,00 €
		Agrès	Néant	20,00 €
	<b>Structures hors Bourg</b>	Tapis	Néant	8,75 €
		Agrès	Néant	25,00 €

### 1. Utilisation des installations sportives municipales

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
<b>Utilisations des installations sportives municipales</b>	<b>Associations bourgiennes (siège social sur Bourg-en-Bresse)</b>	Gratuit	Gratuit

### 2. Utilisation des installations sportives pour des compétitions ou des manifestations

			Tarifs 2022	Tarifs 2023
<b>Structures publiques bourgiennes</b>	Gymnase	Forfait à la journée	248,63 €	258,58 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	124,22 €	129,19 €
	Terrains	Forfait à la journée	124,22 €	129,19 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	65,12 €	67,72 €
<b>Structures privées/activités commerciales bourgiennes</b>	Gymnase	Forfait à la journée	248,63 €	310,29 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	124,22 €	149,07 €
	Terrains	Forfait à la journée	124,22 €	149,07 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	65,12 €	78,14 €
<b>Hors Bourg – associations ou structures publiques</b>	Gymnase	Forfait à la journée	248,63 €	273,49 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	124,22 €	136,65 €
	Terrains	Forfait à la journée	124,22 €	136,65 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	65,12 €	71,63 €
<b>Hors Bourg – structures privées/activités commerciales</b>	Gymnase	Forfait à la journée	248,63 €	362,01 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	124,22 €	180,87 €
	Terrains	Forfait à la journée	124,22 €	180,87 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	65,12 €	94,81 €

### 3. Utilisations des installations sportives pour l'organisation de stages :

			Tarifs 2022	Tarifs 2023
<b>Structures publiques bourgiennes</b>	Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	52,05 €	54,13 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	26,05 €	27,09 €
<b>Structures privées/activités commerciales bourgiennes</b>	Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	52,05 €	62,46 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	26,05 €	31,26 €

Hors Bourg associations ou structures publiques	- Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	52,05 €	57,25 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	26,05 €	28,65 €
Hors Bourg - structures privées/activités commerciales	Gymnase, terrains, vestiaires	Forfait à la journée	25,05 €	72,87 €
		Forfait à la ½ journée (maxi 4h)	26,05 €	36,47 €

#### 4. Installations sportives pour des occupations hebdomadaires annuelles - Tarifs horaires :

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
Lycées bourgiens	Gymnase	Néant	14,60 €
	Terrain	Néant	4,70 €
Structures publiques bourgiennes (sauf Lycées)	Gymnases et stades (tarif horaire)	17,67 €	18,38 €
Structures privées/activités commerciales bourgiennes	Gymnases et stades (tarif horaire)	17,67 €	21,21 €
Hors Bourg associations ou structures publiques	Gymnases et stades (tarif horaire)	17,67 €	19,44 €
Hors Bourg – structures privées/activités commerciales	Gymnases et stades (tarif horaire)	17,67 €	24,74 €
Clés/badges des équipements sportifs	Redevance pour toute clé/badge non restitué (perdu ou conservé)	50,00 €	50,00 €
Amende	Pour les utilisateurs des équipements sportifs municipaux qui ne respectent pas la charte lors des créneaux qui leur sont accordés	100,00 €	100,00 €

CREE des tarifs : forfait éclairage (non applicable aux mises à dispositions gratuites) avec mise en application le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- gymnase (tarif horaire) 5,00 €
- terrain grand jeux (tarif horaire) 25,00 €

Impacts financiers

En fonctionnement : la recette annuelle correspondante, évaluée à 9 000 € pour une année, sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice, chapitre 74 « Dotations et participations », article 7478 « Participations – Autres organismes ».

#### **K – LOCATION DU CENTRE HIPPIQUE DES VENNES**

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs 2022.

##### 1. Location du Centre Hippique pour l'organisation de compétitions ou de manifestations

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
Pour une journée	Salle d'examens et restaurant	166,25 €	172,90 €
	Manège	100,00 €	104,00 €
	Carrière et paddock	316,80 €	329,48 €
	Carrières et salles d'examens	475,20 €	494,21 €

	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	618,00 €	642,72 €
Pour une demi-journée	Salle d'examens et restaurant	90,35 €	93,97 €
	Manège	70,00 €	72,80 €
	Carrière et paddock	167,30 €	174,00 €
	Carrières et salles d'examens	244,30 €	254,07 €
	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	321,35 €	334,20 €

## 2. Location du Centre Hippique pour l'organisation de stages :

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
Pour une journée	Salle d'examens et restaurant	41,55 €	43,21 €
	Manège	30,00 €	31,20 €
	Carrière et paddock	79,20 €	82,37 €
	Carrières et salles d'examens	118,80 €	123,55 €
	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	154,50 €	160,68 €
Pour une demi-journée	Salle d'examens et restaurant	22,60 €	23,50 €
	Manège	20,00 €	20,80 €
	Carrière et paddock	41,85 €	43,52 €
	Carrières et salles d'examens	61,05 €	63,50 €
	Carrières, salles d'examens, restaurant et équipements matériels	80,35 €	83,56 €

**CREE** des tarifs de mise à disposition du matériel équestre municipal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Mise à disposition du matériel municipal – tarif à la journée	200 €
Caution pour la mise à disposition du matériel municipal	500 €

**CREE** des tarifs éclairage applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

<b>Forfait éclairage (quel que soit la durée de location) :</b>	
Carrière couverte	5,00 €
Carrière extérieure	25,00 €

## **L – CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES – INSCRIPTIONS ET ANIMATIONS**

**CONSIDERANT** l'opportunité de maintenir les tarifs 2022 pour les inscriptions des jeunes burgiens, pour favoriser l'attractivité du Centre de Loisir des Jeunes pendant les vacances ;

**CONSIDERANT** l'opportunité d'augmenter les tarifs 2022 pour les inscriptions des jeunes hors Bourg ;

**CONSIDERANT** l'opportunité d'augmenter les tarifs 2022 pour les jeunes burgiens et pour les jeunes hors Bourg sur les sorties dites « neige », les activités avec prestataires et pour les nuitées des mini-camps ;

**CONSIDERANT** l'opportunité de supprimer le tarif d'activités avec prestataire (sans transport) ;

### 1. Carte adhérent

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
Jeunes bourgiens	Carte adhérent pour 1 mois	10,00 €	10,00 €
	Carte adhérent pour 2 mois	15,00 €	15,00 €
Jeunes hors Bourg	Carte adhérent pour 1 mois	25,00 €	27,50 €
	Carte adhérent pour 2 mois	40,00 €	44,00 €

### 2. Tickets activités spécifiques sportives

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
Jeunes bourgiens	Sorties avec prestataire	5,00 €	5,20 €
	Sortie « journée neige »	5,00 €	7,50 €
	Activités avec prestataire (sans transport)	2,00 €	Supprimé
	Nuitées mini-camp (tarif journalier)	8,00 €	8,40 €
		Tarifs 2022	Tarifs 2023
Jeunes hors Bourg	Sorties avec prestataire	5,00 €	10,00 €
	Sortie « journée neige »	5,00 €	10,00 €
	Activités avec prestataire (sans transport)	2,00 €	Supprimé
	Nuitées mini-camp (tarif journalier)	8,00 €	15,00 €

### 3. Coupon mensuel de bus urbain

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Jeunes bourgiens	Gratuit	Gratuit
Jeunes hors Bourg	15,00 €	15,00 €

PRECISE que, la carte d'adhérent du Centre de Loisirs Jeunes sera obligatoire pour la pratique des activités l'été. Pour les petites vacances, seule la participation financière à l'activité sera demandée.

### M – MISE A DISPOSITION D'ESPACE DANS LE PARC DE LOISIRS DE BOUVENT

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs 2022 pour le tarif de mise à disposition d'espace dans le parc de loisirs de Bouvent.

#### Mise à disposition d'espace dans le parc de loisirs de Bouvent

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Associations ayant leur siège social à Bourg en Bresse	2 500,00 €	2 600,00 €
Associations extérieures à Bourg-en-Bresse ou des entreprises	4 000,00 €	4 400,00 €

### N – PARC DE LOISIRS DE BOUVENT – ENTREES

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir et d'augmenter les tarifs 2022.

#### 1. Les entrées individuelles

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Entrées adultes	3,50 €	4,00 €
Adultes carnet de 10 tickets	30,00 €	35,00 €



Entrée adulte à l'unité pour un groupe de 10 personnes minimum (tarif à l'unité)	3,00 €	3,50 €
Entrées jeunes (jusqu'à 16 ans) Lycéens, étudiants (sur présentation carte)	1,80 €	2,00 €
Entrées jeunes (jusqu'à 16 ans), lycéens, étudiants (sur présentation carte) carnet de 10 tickets	15,00 €	18,00 €
Entrée jeune à l'unité pour un groupe de 10 personnes minimum (tarif à l'unité)	1,50 €	1,80 €

## 2. Personnes domiciliées à Bourg-en-Bresse

**CARTE « BURGIEEN » \*\*:**  
modalités identiques pour tous les burgiens :

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
* Frais d'élaboration de la carte** (forfait par personne)	3,00 €	3,00 €

\*\* Carte délivrée sur présentation d'une carte d'identité ou d'un livret de famille pour les enfants, d'un justificatif de domicile (factures d'eau, d'énergie, de téléphonie, Taxe d'Habitation, ...) de l'année en cours et d'une photo, pour chaque habitant de Bourg-en-Bresse concerné. La carte « burgien » donne accès au parc de loisirs mais ne donne pas accès à un droit de pêche.

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Enfants burgiens, moins de 2 ans	Gratuit	Gratuit
Personnes handicapées, domiciliées à Bourg-en-Bresse, titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux est au moins égal à 80%	Gratuit	Gratuit
Accompagnateur de la personne handicapée (1 personne maximum)	Gratuit	Gratuit
Centre de loisirs de Bourg-en-Bresse et les établissements scolaires de Bourg-en-Bresse	Gratuit	Gratuit

## 3. Abonnement estival pour les personnes habitants hors Bourg-en-Bresse

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Adultes	44,00 €	48,40 €
Enfants et jeunes jusqu'à 16 ans, lycéens, étudiants (sur présentation de la carte)	24,00 €	26,40 €

## O – PARC DE LOISIRS DE BOUVENT – CARTE DE PECHE

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs 2022.

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
Carte de pêche pleine saison – ouvre un droit de pêche de mi-mars au 31 décembre	Burgiens – adultes	46,25 €	48,10 €
	Burgiens – enfants jusqu'à 16 ans	32,90 €	34,20 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse – adultes	46,25 €	57,80 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse – enfants jusqu'à 16 ans	32,90 €	41,15 €
Carte de pêche demi-saison * Ouvre un droit de pêche de	Burgiens – adultes	23,20 €	24,15 €
	Burgiens – enfants jusqu'à 16 ans	16,55 €	17,20 €

mi-mars à mi-mai (jusqu'à la date d'ouverture de la saison payante) et de début	Habitants hors Bourg-en-Bresse – adultes	23,20 €	29,00 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse – enfants jusqu'à 16 ans	16,55 €	20,70 €
		<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2023</b>
Ticket journalier de droit de pêche **	Adultes	3,50 €	4,00 €
	Enfants jusqu'à 16 ans	1,80 €	2,00 €

\* Carte délivrée sur présentation d'une carte d'identité et d'une photo

\*\* en période non payante, le ticket de droit de pêche journalier s'achète à l'accueil du parc.

Rappel : en période payante le ticket d'entrée acheté à la guérite ouvre droit de pêche sur la journée. Si l'utilisateur a une carte d'entrée « abonnement » ou une « carte burgien » et s'il veut pêcher sur une journée, il doit s'acquitter d'un droit de pêche aux tarifs ci-dessus à la guérite.

## **P – PARC DE LOISIRS DE BOUVENT – ACTIVITES**

CONSIDERANT l'opportunité d'augmenter les tarifs sur les séances encadrées ou libres et pour la mise à disposition de matériel avec ou sans encadrement, pour la pratique des activités nautiques à titre individuel ou de groupe pour les enfants et les adultes ;

### **1. Séances activités à titre individuel**

		<b>Tarifs 2022</b>	<b>Tarifs 2023</b>
Séances individuelles encadrées à l'unité * Voile, catamaran, kayak, planche, tir à l'arc et autres activités avec rames (durée une heure)	Burgiens	17,80 €	19,45 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse	17,80 €	23,40 €
Séances individuelles libres à l'unité – Location aviron avec rames entraînement – évolution (location d'une heure – 9 séances achetées la 10ème gratuite)	Burgiens	6,00 €	6,25 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse	6,00 €	7,50 €
Séances individuelles libres à l'unité – Location aviron avec rames compétition skiff ou double à l'unité	Burgiens	7,00 €	7,30 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse	7,00 €	8,75 €
Forfait saison pour la location d'aviron de compétition skiff ou double	Burgiens	150,00 €	156,00 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse	150,00 €	187,50 €
Location paddle / canoë / kayak avec rame (la demie heure)	Burgiens	6,00 €	6,25 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse	6,00 €	7,50 €
Mise à disposition de matériel, sans encadrement, pour les collèges, les lycées et les associations (base forfaitaire minimum de 8 stagiaire / coût d'une séance par enfant) (durée une heure)	Burgiens	3,40 €	3,55 €
	Habitants hors Bourg-en-Bresse	3,40 €	4,25 €

\* à partir de 3 séances, un dégrèvement de 15 % sera appliqué à chaque séance supplémentaire.

Le montant dû sera arrondi à la dizaine de centimes d'Euros supérieure.

\*\* 10 % de remise sur une séance achetée sur les deux dernières semaines d'août.

Le montant dû sera arrondi à la dizaine de centimes d'Euros supérieure.

**2. Séances d'activités encadrées à destination des groupes d'enfants \* \*\*** (base forfaitaire de 8 stagiaires minimum - tarif par personne) (durée une heure) - Voile, catamaran, planche, kayak, tir à l'arc, golf

		Tarifs 2022	Tarifs 2023
<b>Groupes bourgiens</b>	1 séance	5,20 €	5,40 €
	La nuitée	3,70 €	3,85 €
<b>Groupe hors Bourg-en-Bresse</b>	1 séance	8,40 €	9,25 €
	La nuitée	6,00 €	6,60 €

\* forfait annulation pour **une séance**, si annulation inférieure à 8 jours à la date de début de l'activité = 40 %.

\*\* forfait annulation pour **les stages**, si annulation inférieure à 20 jours à la date de début des activités = 40 %

**3. Séances d'activités encadrées à destination des groupes d'adultes** (base forfaitaire de 8 stagiaires minimum - tarif par personne) (tarif horaire)

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
<b>Groupes bourgiens</b>	9,50 €	9,90 €
<b>Groupes hors Bourg-en-Bresse</b>	9,50 €	11,88 €

**Q - AERODROME**

**1. Tarifs relevant de recettes municipales :**

**1.1 - Stationnement des aéronefs exploités par les usagers titulaires d'une convention**

<b>Aéronefs</b>	<b>A compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT annuel</b>	<b>€ TTC annuel</b>
Tout appareil < 1,2 T	1 023,70 €	1 228,44 €
Tout appareil de 1,2 T à 2 T	1 363,07 €	1 635,68 €
Tout appareil > 2 T	3 127,20 €	3 752,64 €

Tarifs annuels payable selon modalités fixées par convention entre les usagers et la Ville de Bourg-en-Bresse

**1.2 - Redevance d'occupation de locaux à usage de bureaux**

<b>Locaux</b>	<b>A compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT annuel</b>	<b>€ TTC annuel</b>
Bureaux intégrés au hangar 3	997,74 €	1 197,29 €
Module 1 (nord)	1 909,85 €	2 291,82 €
Module 2 (sud)	1 909,85 €	2 291,82 €

**• 1.3 - Redevance d'utilisation du domaine public**

<b>Exploitant</b>	<b>A compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT annuel</b>	<b>€ TTC annuel</b>
Centre de col à voile bressan (hangar)	794,68 €	953,61 €
Les ailes du Revermont (bureaux)	353,92 €	424,70 €
Hangar Renoud Lacroix	200,32 €	240,39 €

## 2. Tarifs des recettes affectées au délégataire :

### 2.1 – Redevances annuelles des basés de l'aérodrome

Taxe à acquitter avant le 30 juin de l'année en cours.

Dans le cas d'un nouvel aéronef basé, le semestre en cours (1er ou 2ème) est dû :

- **Tarif A – Résident privé :**

Utilisateur privé résident 1 aéronef basé	À compter du 01/01/2023	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil < 1,2 T	138,59 €	166,30 €
Tout appareil > 1,2 T ou multi	369,74 €	443,69 €

- **Tarif B - exploitants d'aéronefs basés (associations, privés loueurs ou sociétés qui mettent au profit d'adhérents, clients ou locataires, un aéronef à disposition contre rémunération)**

Exploitant résident 1 aéronef basé	À compter du 01/01/2023	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil <1,2 T	210,02 €	252,03 €
Tout appareil >1,2 T ou multi-moteurs	506,17 €	607,41 €

- **Tarif C- exploitants et propriétaires d'aéronefs non motorisés : (planeurs)**

Utilisateur professionnel basé Taxes par aéronef exploité	À compter du 01/01/2023	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil <1,2 T	83,99 €	100,78 €

- **Tarif D : exploitants basés non exploitants d'aéronefs générant un trafic lié à leurs activités (essais en vol, mouvements d'aéronefs...)**

Forfait annuel global quelque soit le nombre de mouvements et le nombre d'aéronef	À compter du 01/01/2023	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Forfait annuel	559,23 €	671,08 €

Afin de tenir compte de la participation des collectivités (Ville de Bourg-en-Bresse, Bourg-Bresse-Agglomération) aux charges de fonctionnement de l'aérodrome, il est proposé de maintenir l'abattement de 20,00 € sur les taxes d'atterrissage des basés (tarifs A,B,C) dont une taxe d'habitation est payée sur l'une des communes de l'Agglomération.

### 2.2 - Taxes d'atterrissage pour les utilisateurs extérieurs

- **Tarif E : Utilisateurs extérieurs privés**

Taxes d'atterrissage en conditions diurnes (masse maximale au décollage)	À compter du 01/01/2023	
	€ HT annuel	€ TTC annuel
Tout appareil <1,2 T	6,15 €	7,38 €
Tout appareil > 1,2 ou multi-moteurs < 2 T	18,34 €	22,00 €

Tout appareil > 2 T	49,59 €	59,50 €
Supplément frais d'envoi et de gestion	8,14 €	9,77 €

- **Tarif F : Utilisateurs extérieurs abonnés**

<b>Abonnement forfaitaire annuel en condition diurnes valable pour 6 aéronefs maximum de chaque structure</b>	<b>À compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT annuel</b>	<b>€ TTC annuel</b>
Tout appareil < 1,2 T	486,93 €	584,32 €
Tout appareil >1,2 T ou multi-moteurs	681,19 €	817,43 €

- **Tarif G : Abonnement forfaitaire annuel - Utilisation nocturne – réservé aux basés (jusqu'à la nuit aéronautique + 2 heures)**

<b>Abonnement forfaitaire annuel à la taxe d'atterrissage en conditions nocturnes</b>	<b>À compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT annuel</b>	<b>€ TTC annuel</b>
Tout appareil < 1,2 T	Tout appareil Tarif unique	Tout appareil Tarif unique
Tout appareil >1,2 T	257,93 €	309,51 €

- **Tarif H : utilisation nocturne utilisation balisage tous utilisateurs extérieurs sur PPR (restreint départ/arrivée)**

<b>Taxe d'atterrissage en conditions nocturnes utilisation limitée au départ et arrivée voyage ou déroutement (15 min de PCL)</b>	<b>À compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT</b>	<b>€ TTC</b>
Tout appareil	27,05 €	32,46 €
Supplément frais d'envoi et de gestion	9,81 €	11,77 €

- **Tarif I : exploitants aéronautiques extérieurs**

<b>Redevance exploitant extérieur (usage commercial par un aéronef non basé)</b>	<b>Proposition à compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT</b>	<b>€ TTC</b>
Droit de piste pour une année calendaire	1 142,77 €	1 371,32 €
Taxe d'atterrissage parachutiste (limité 500 sauts)	5,72 €	6,86 €
Droit de piste à la journée	201,59 €	241,91 €

- **Tarif J : assistance piste tout aéronef**

<b>Frais spécifique assistance piste</b>	<b>A compter du 01/01/2023</b>	
	<b>€ HT</b>	<b>€ TTC</b>
Assistance / handling par les compagnies aériennes et autres	83,33 €	100,00 €
Levée de doute hors ouverture bureau	321,01 €	385,21 €

de piste		
Fermeture aéroport / jour	514,01 €	616,82 €
Mise à disposition personnel pour interventions / heure (remorquage, accident, dépannage)	57,84 €	69,40 €
Récupération et stockage d'aéronef accidentés	Sur devis	Sur devis

- **Tarif K : stationnement (hors basés) applicable dès la 3ème heure de stationnement puis par tranche de 24 heures; toute tranche de 24 heures amorcée est dûe**

Parking aéroport	A compter du 01/01/2023	
	€ HT	€ TTC
Tout appareil < 1,2 T	8,64 €	10,37 €
Tout appareil de 1,2 T à 2 T	12,96 €	15,56 €
Tout appareil > 2T	39,04 €	46,84 €

- **Tarif L : location pour des manifestations à titre commercial**

Parking aéroport	A compter du 01/01/2023	
	€ HT	€ TTC
Domaine public Parking	1,54 /m131	1,85 /m131
Domaine public aéronautique parking + hangar	2,57 / m131	3,08 / m131
Domaine public aéronautique piste	413 / heure	494,40 / heure

**R – FOURRIERE AUTOMOBILE**

Types de prestation	CATEGORIES DE VEHICULES	TARIFS 2023
Immobilisation matérielle	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	7,60 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	7,60 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	7,60 €
	Voitures particulières	7,60 €
	Autres véhicules immatriculés	7,60 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60 €
Opérations préalables	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	22,90 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	22,90 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	22,90 €
	Voitures particulières	15,20 €
	Autres véhicules immatriculés	7,60 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60 €
Enlèvement	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	274,00 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	213,00 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	122,00 €
	Voitures particulières	121,00 €
	Autres véhicules immatriculés	45,70 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70 €
Garde journalière	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	9,00 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	9,00 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	9,00 €
	Voitures particulières	6,00 €
	Autres véhicules immatriculés	3,00 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00 €
Expertise	Véhicules PL 44t ≥ PTAC > 19t	91,50 €
	Véhicules PL 19t ≥ PTAC > 7t	91,50 €
	Véhicules PL 7,5t ≥ PTAC > 3,5t	91,50 €
	Voitures particulières	61,00 €
	Autres véhicules immatriculés	30,50 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	30,50 €
<b>Tarif Formation Techniques d'Intervention Agents des communes extérieures</b>		
TI bâtons / GAIL	Demi-journée de formation dispensée	60,00 €

## **S - REGIE CLEFS DE ZONES PIETONNES**

CONDERANT l'instauration le 4 décembre 1997 d'une caution pour le prêt d'une clef aux riverains des rues piétonnes Maréchal Foch, Bons Enfants, Victor Basch, place Quinet et Cordeliers, suite à la mise en place du nouveau système de fermeture,

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir le tarif actuel.

Caution pour prêt d'une clef aux riverains : 80,00 €

## **T - MATERIELS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE – MATERIELS ROUTIERS, ENGS de CHANTIERS, MATERIELS DIVERS ET SPECIFIQUES**

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir les tarifs 2021,

<b>1 - Matériels divers</b>	<b>Prix nets à compter 1/01/2021</b>
Forfait de distribution et réception du matériel	9,00 €
Tables, chaises, bancs, urnes, pancartes, praticables, panneaux d'exposition type "caddies" ou "expovits", chevalets, escaliers, tribunes orateur, casiers à bulletins, l'unité, tarif journalier	1,20 €
Podium SamLight 10m <sup>2</sup>	24,00 €
Drapeaux, cocardes, l'unité, tarif journalier	2,30 €
Panneaux électoraux, isolements, l'unité, tarif journalier	3,70 €
Chaînette plastique blanche avec potelets, les 10 m, tarif journalier	2,30 €
Palissades bois, les 10 m, tarif journalier	2,30 €
Barrières métalliques, l'unité, tarif journalier	4,50 €
Obstacle VIGIPIRATE type bloc de béton, autres	9,00 €
Bloc VIGIPIRATE	10,00 €
Chalets, l'unité, tarif journalier	221,00 €
Cônes de signalisation, panneaux de signalisation divers, bottes de paille sous housse, séparateurs de voies, l'unité, tarif journalier	4,00 €
Tribunes démontables (transport, montage/démontage non compris) la place / jour:	4,00 €
Podium Alcor 4m <sup>2</sup>	2,50 €
Podium Alcor 120 m <sup>2</sup>	71,50 €
Podium Alcor 140 m <sup>2</sup>	83,50 €
Podium Alcor 160 m <sup>2</sup>	95,50 €
Podium Alcor 16 m <sup>2</sup>	9,50 €
Podium Alcor 24 m <sup>2</sup>	14,50 €
Podium Alcor 32 m <sup>2</sup>	19,00 €
Podium Alcor 36 m <sup>2</sup>	21,50 €
Podium Alcor 40 m <sup>2</sup>	24,00 €
Podium Alcor 48 m <sup>2</sup>	29,00 €
Podium Alcor 60 m <sup>2</sup>	36,00 €
Podium Alcor 64 m <sup>2</sup>	38,00 €
Podium Alcor 80 m <sup>2</sup>	48,00 €
Ces prix s'entendent <b>MATERIEL NON INSTALLE</b> . Au cas où les Services de la Ville assureraient l'installation, il y aurait lieu de décompter les frais de personnel et d'utilisation des véhicules complémentaires.	
Podium couvert 56 m <sup>2</sup> , tarif journalier	442,00 €
Scène couverte 45m <sup>2</sup> , tarif journalier	442,00 €
Remorques barrières	28,00 €
Bancs kermesse	4,80 €



Ce prix s'entend pour la journée de manifestation, les jours de montage et de démontage n'étant pas pris en compte dans la durée de la mise à disposition.

La LIVRAISON, le MONTAGE et le DEMONTAGE de ce MATERIEL SONT EFFECTUES par les AGENTS MUNICIPAUX., sur les horaires normaux de travail. Le demandeur a, à sa charge, la surveillance du matériel pendant sa non-utilisation.

En cas d'intervention en heures supplémentaires, le coût de celles-ci sera automatiquement facturé au demandeur selon le tarif en vigueur, et s'ajoutera au coût de location du matériel.

**Le périmètre d'utilisation du podium et scène couverte est limité au territoire de Bourg-en-Bresse.**

**Pas de mise à disposition de sonorisation aux associations, exclusivement réservé aux services de la Ville, lors des discours officiels (cérémonie, vernissage).**

**Installation, montage et démontage du matériel salles des fêtes pour les manifestations organisées par la municipalité, lors de locations aux associations, ces interventions restant à la charge des organisateur.**

**Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé à l'identique, par l'association. Le nom du fournisseur sera transmis à l'association.**

**Délais de remplacement 1 mois sous peine de ce voir rayé de la liste de prêts.**

Le service manifestations ne mets plus à disposition des associations des cadenas pour la fermeture des urnes et des chalets. Ces cadenas serront mis uniquement à disposition des services de la ville.

**Tout matériel manquant, ou détérioré, fera l'objet d'une facturation au coût de remplacement de ce matériel.**

## **2- Matériels routiers, engins de chantier, matériels spécifiques**

### Conditions de location:

La location du matériel commence dès son départ de l'entrepôt et s'achève à son retour à l'entrepôt.

En cas de défaut d'utilisation flagrant, les charges supportées pour la remise en état du matériel seront directement facturées au client concerné.

### Mise à disposition de véhicules:

L'unité de facturation est **L'HEURE**. Le prix de location est dû par le seul fait que l'engin est mis à disposition de l'utilisateur. Le fonctionnement effectif de l'engin n'est pas à considérer. Seules les pannes peuvent diminuer la durée de location.

La mise à disposition du véhicule entraîne la mise à disposition **OBLIGATOIRE** de son chauffeur. Il y a donc lieu d'ajouter à la facturation du véhicule la facturation de l'agent selon les bases définies ci-après.

Désignation	Unité	Prix nets à compter 1/01/2021
Véhicule – berline fourgonnette	Heure	22,00 €
Montant forfaitaire pour l'enlèvement d'affichage sauvage auquel s'ajoutent les heures d'interventions des agents et la facturation du véhicule	Forfait	150,00 €
Fourgon C15, ou équipé d'un matériel d'hydrogommage ou haute pression, Master	Heure	31,00 €
Fourgon 10 m <sup>3</sup> sans chauffeur	Jour semaine	77,00 € 418,00 €
Camion CU 3.5 T à 7 T	Heure	40,00 €
Camion CU + 7 T nu ou équipé	Heure	53,00 €
Cylindre	Heure	23,00 €

Benne – Berce	Heure	3,50 €
Engins TP : hydrocureuse combinée, machine à peinture routière, machine à effacer le marquage au sol, manitou, chariot élévateur, tracto pelle, tracteur équipé d'un giro/tracteur équipé pour l'entretien de terrains de sports	Heure	50,00 €
Motocrotte	Heure	57,00 €
Balayeuse aspiratrice - Laveuse	Heure	79,00 €
Nacelle	Heure	54,00 €
Pilonneuse	Heure	8,00 €
PATA (point à temps automatique)	Heure	165,00 €

Pour les budgets annexes, la facturation se fera sur la base du prix HT augmenté du montant de la TVA en vigueur.

### **MATERIEL SPECIFIQUE**

La facturation est binôme et porte sur **UNITE / HEURE** ou **UNITE / JOUR** ou **METRE LINEAIRE / JOUR**.

Désignation	Unité	Prix nets à compter 1/01/2021
Echafaudage	M / J	13,30 €
Echelle double ou triple	U / J	24,40 €
Compresseur - Groupe électrogène – Perforateur à béton - Carotteuse	U / H	118,08 €
Scie à enrobés	U / H	15,48 €
Tondeuse autoportée 180 cm de coupe	U/H	37,54 €
Tondeuse autotractée 50 cm de coupe	U/H	29,84 €
Traçeuse pour terrains de sports	U/H	9,50 €
Tronçonneuse avec lamier > 50 cm	U/H	27,57 €
Tronçonneuse avec lamier < 50 cm	U/H	16,54 €
Col de cygne	U / J	22,05 €
Guirlande électrique 15 m (40 lampes)	U / J	10,00 €
Guirlande électrique 50 m (4 lampes / m)	U / J	26,00 €
Guirlande électrique 100 m (3 lampes / m)	U / J	38,00 €
Câble 5 x 6 et 5 x 10	M / J	0,70 €
Câble 5 x 16 - 5 x 25 et 5 x 35	M / J	1,20 €
Rallonges électriques standard <= 20 mètres	U / J	7,00 €
Rallonges électriques standard > 20 mètres	U / J	14,00 €
Rallonges électriques hypra/standard <= 20 mètres	U / J	7,00 €
Rallonges électriques hypra/standard > 20 mètres	U / J	14,00 €
Blocs prises 3PC	U / J	7,00 €
Blocs prises 4PC	U / J	10,00 €
Blocs prises 6PC	U / J	12,00 €
Blocs prises 4PC étanches 10 & 20 mètres	U / J	18,00 €
Dériveur électrique 25 m	U / J	25,00 €
Dériveur électrique 30 m couleur VdB orange	U / J	30,00 €
Dériveur électrique 50 m	U / J	35,00 €
Plot béton 2 tonnes	U / J	50,00 €
Bigue Bois entre 6 et 10 mètres	U / J	30,00 €
Projecteur LED 50 W - 5000°K	U / J	25,00 €
Projecteur LED 60 W	U / J	30,00 €
Projecteur halogène 150 W	U / J	15,00 €

Projecteurs halogène et quartz 1 000 W	U / J	55,00 €
Projecteur IM et SPH 250 W et 400 W	U / J	65,00 €
Tour lumière	U / J	135,00 €
Passage de câble	U / J	30,00 €
Barrière de protection EP, longueur 1,50 m	U / J	10,00 €
Spot "col de cygne" + transformateur	U / J	12,00 €
Réglette néon LED (1X50W)	U / J	10,00 €
Réglette néon double étanche (2X58W)	U / J	6,00 €
Coffret dérivation / prises 16A-30mA	U / J	25,00 €
Éclaté prise tétra 32 A hypra ou 20 A plexo	U / J	20,00 €
Coffret trépied P.C. + T - 32 A	U / J	94,00 €
Coffret trépied P.C. + T - 63 A	U / J	188,00 €
Coffret forain 30 / 60 A	U / J	188,00 €
Coffret forain 125 A et 250 A	U / J	387,00 €
Dans le cadre des manifestations nécessitant l'installation de coffrets électriques, une caution de 160.00 € sera sollicitée par utilisateur du coffret, en plus du montant de la location du matériel. Cette caution sera restituée en fin d'utilisation, au vu du bon état constaté du matériel mis à disposition.		
Corrélateur acoustique	U / J	61,26 €
Pose et dépose de feu provisoire	forfait	273,16 €

Ce matériel ne peut être mis à disposition que par un binôme comportant un agent d'encadrement et un agent d'exécution disposant d'une fourgonnette ou berline 6 cv.

Il y a donc lieu d'ajouter à la facturation de ce matériel la facturation des agents et du véhicule selon les tarifs définis.

Tout matériel manquant / détérioré fera l'objet d'une facturation au coût de remplacement ou de réparation de ce matériel.

#### **DEGATS à la PROPRIETE COMMUNALE**

Les tarifs ci-après ne concernent pas une mise à disposition de matériels mais constituent le coût du remplacement de matériels accidentés par des tiers, faisant l'objet d'une mise en recouvrement, soit auprès du contrevenant, soit par l'intermédiaire d'un assureur.

Désignation	Prix nets à compter 1/01/2021
Panneau de signalisation de police en aluminium avec un film classe 2 rétro réfléchissant :	
•taille miniature	158,00 €
•taille petite	230,00 €
•taille normale	368,00 €
Pannonceau type M	72,00 €
Mât en acier galvanisé diamètre 60 mm, h. 3 m, avec collier de fixation	109,00 €
Mât de jalonnement en aluminium à facettes, laqué, h 3 m, avec colliers de fixation	327,00 €
Panneau de jalonnement en aluminium à dos ouvert et laqué, en forme de flèche ou de rectangle, avec un film classé 3 rétro réfléchissant :	
•longueur inférieure à 1.90 m et hauteur inférieure à 0.40 m	695,00 €
•longueur comprise entre 1.90 m et 2.50 m, hauteur comprise entre 0.40 m et 0.75 m	1 597,00 €
•longueur supérieure à 2.50 m et hauteur supérieure à 0.75 m	2 848,00 €
Portique pivotant à clé prisonnière à l'ouverture, longueur 4 m, ouverture à 180°	4 855,00 €
Barre en aluminium pour portique simple	62,00 €

Bras de portique pivotant à clé prisonnière à l'ouverture, longueur 4 m, ouverture à 180°	1 765,00 €
Dessouchage et remplacement d'un arbre par un sujet de taille 18/20	700,00 €
Barrière stylisée pivotante courte à clé rendue libre ponctuellement, longueur 1.50 m, ouverture à 90°	4 083,00 €
Barrière mobile type vauban en acier, longueur 2.00 m	39,00 €
Barrière mobile blanche en plastique, longueur 2.00 m, marquage classe 2	150,00 €
Borne en fonte fixe, hauteur 0.50 m	149,00 €
Borne en fonte fixe en forme de ½ sphère	227,00 €
Borne en fonte amovible, hauteur 0.50 m	376,00 €
Borne en fonte amovible en forme de boule	651,00 €
Borne escamotable en inox seule en hauteur 0,50 m	519,00 €
Borne escamotable en inox en hauteur 0,50 m + caisson	4 193,00 €
Borne en béton	111,00 €
Potelet mémoire de forme - unité	240,00 €
Potelet fonte fixe, hauteur 1.10 m, embase décorative	113,00 €
Potelet fonte amovible, hauteur 1.10 m, embase décorative	331,00 €
Potelet acier fixe, hauteur 1.10 m	210,00 €
Potelet acier amovible, hauteur 1.10 m	609,60 €
Barrière fonte stylisée fixe, longueur 2.00 m, embase décorative	427,00 €
Barrière fonte stylisée amovible, long. 2.00 m, embase décorative	866,00 €
Barrière de carrefour, acier galvanisé, longueur 2.00 m	113,00 €
Panneau en plastique de type B 21 ou J 5	144,00 €
Balise en plastique J 11	37,00 €
Panneau mobile en plastique d'information interdiction de stationner, avec afficheur plexiglas et socle, hauteur 1.10 m, largeur 0.44 m	165,00 €
Panneau "arrêt minute"	291,00 €
Mât pour panneau "arrêt minute"	147,00 €
Arceau de protection en acier	132,00 €
Lice en bois, longueur 4.00 m	95,00 €
Piquet bois	76,00 €
Parc à vélo tabulaire (lot de 3)	348,00 €
Parc à vélos en acier type „demi-lune"	300,00 €
Parc à vélos en acier type „horizon"	320,00 €
Corbeille à papiers "zone standard" du type "Sineugraff"	571,00 €
Corbeille à papiers "sous périmètre" en forme de tulipe	336,00 €
Corbeille à papiers "centre historique" en forme de borne en fonte	1 290,80 €
Corbeille à papiers présente sur le cours de Verdun	1 120,00 €
Jardinière de volume inférieur à 100 litres	106,00 €
Jardinière de volume compris entre 100 et 1000 litres	660,00 €
Jardinière de volume supérieur à 1000 litres	3 040,00 €
Remise en état de massif floral (main d'œuvre et fourniture) - Unité : m²	135,00 €
Remise en état de gazon (main d'œuvre et fourniture) - Unité : m²	13,50 €
Dessouchage et remplacement d'un arbre par un sujet de taille 18/20 - Unité	700,00 €
Banc bois pied de fonte - unité	610,00 €
Banc acier unité - unité	690,00 €
Distributeur sac déjection canine	294,00 €

## **2 - Intervention du personnel**

### **L'unité de facturation est l'HEURE.**

Lorsque l'agent est amené à travailler en dehors des heures normales, il conviendra d'ajouter aux heures facturées au titre de la journée, les heures supplémentaires effectuées. L'unité de facturation est l'Heure. La base de facturation se réfère au coût par agent édité par la Direction des ressources humaines et calculé sur la base du réalisé c'est à dire du compte administratif de l'année écoulée.

Ce coût moyen est défini par catégorie statutaire, niveau de grade et niveau hiérarchique.

Il comprend outre le coût salarial de l'agent, les coûts annexes soit les heures supplémentaires, les coûts de formation,...

Le coût horaire de l'année N-1 est appliqué jusqu'à la publication par la DRH du coût de l'année N. Le barème est applicable à la date de facturation.

Les coûts en vigueur à ce jour sont annexés à la présente décision.

Pour les budgets annexes, la facturation se fera sur la base du prix H.T. augmenté du montant de la T.V.A. au taux en vigueur.

Un tarif préférentiel est appliqué aux Communes composant le territoire de la Communauté d'Agglomération, correspondant à 50 % des tarifs, lorsque ces collectivités sont elles-mêmes organisatrices de manifestations.

### **Frais de structure**

Sera appliqué par la Ville dans ses facturations un taux de frais de structure calculé sur le montant du coût direct des agents de la Ville (base CA 2021). Ce taux s'établit à **21,96 %**.

## **U - JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS - HIPPODROME - COMPAGNONS - CROIX BLANCHE - PAQUERETTES - PROVIDENCE - REDEVANCE**

CONSIDERANT l'opportunité de maintenir le tarif actuel.

Montant annuel à compter du 1er janvier 2023 : 0,19€ / m<sup>2</sup> / an.

## **V - LOCATION DES SALLES DE REUNION , DE CONFERENCE ET D'EXPOSITION DE H2M - HOTEL MARRON DE MEILLONNAS, DE LA CHAPELLE LALANDE ET DES ATELIERS D'ART PLASTIQUES**

## H2M - HOTEL MARRON DE MELLONNAS - CHAPELLE DES JESUITES 2023

	Associations ou institutions extérieures			Associations, Institutions et Particuliers Burgiens			Entreprises		
	3H ou ½ journée	Journée	Forfait utilisations régulières (mini 10 / an)	3H ou ½ journée	Journée	Forfait utilisations régulières (mini 10 / an)	3H ou ½ journée	Journée	Forfait utilisations régulières (mini 10 / an)
Land ART	H.T : 65,83 TVA : 13,17 TTC : 79,00 €	H.T : 96,67 TVA : 19,33 TTC : 116,00 €	H.T : 52,50 TVA : 10,50 TTC : 63,00 €	H.T : 45,83 TVA : 9,17 TTC : 55,00 €	H.T : 69,17 TVA : 13,83 TTC : 83,00 €	H.T : 36,67 TVA : 7,33 TTC : 44,00 €	H.T : 115,83 TVA : 23,17 TTC : 139,00 €	H.T : 173,33 TVA : 34,67 TTC : 208,00 €	H.T : 91,67 TVA : 18,33 TTC : 110,00€
ART BRUT	H.T : 52,50 TVA : 10,50 TTC : 63,00 €	H.T : 78,33 TVA : 15,67 TTC : 94,00 €	H.T : 42,5 TVA : 8,5 TTC : 51,00 €	H.T : 35 TVA : 7 TTC : 42,00 €	H.T : 51,67 TVA : 10,33 TTC : 62,00 €	H.T : 28,33 TVA : 5,67 TTC : 34,00 €	H.T : 86,67 TVA : 17,33 TTC : 104,00 €	H.T : 129,17 TVA : 25,83 TTC : 155,00 €	H.T : 70,83 TVA : 14,17 TTC : 85,00 €
POP ART									
Salles		+ Particuliers Journée	+ Particuliers Semaine		Journée	Semaine		Journée	Semaine
1.2 à 1.6 - 234 m2 Figuration Libre		H.T : 114,17 TVA : 22,83 TTC : 137,00 €	H.T : 455 TVA : 91 TTC : 546,00 €	H.T : 53,33 TVA : 10,67 TTC : 64,00 €	H.T : 216,67 TVA : 43,33 TTC : 260,00 €	H.T : 49,33 TVA : 9,67 TTC : 59,00 €	H.T : 246,67 TVA : 49,33 TTC : 296,00 €	H.T : 996,67 TVA : 199,33 TTC : 1196,00 €	H.T : 715,83 TVA : 143,17 TTC : 859,00 €
1.2,1.4,1.6 - 151 m2 Figuration Libre		H.T : 86,67 TVA : 17,33 TTC : 104,00 €	H.T : 341,67 TVA : 68,33 TTC : 410,00 €	H.T : 40 TVA : 8 TTC : 48,00 €	H.T : 160 TVA : 32 TTC : 192,00 €	H.T : 175 TVA : 35 TTC : 210,00 €	H.T : 715,83 TVA : 143,17 TTC : 859,00 €		
CHAPELLE	ASSO, PARTICULIERS EXTERIEURS			ASSO, PARTICULIERS BURGIEUS			UTILISATION COMMERCIALES		
LALANDE	200,00 €			95,00 €			302,00 €		
CHAUFFAGE CHAPELLE : FORFAIT PAR JOUR CHAUFFE 73,00 €									

## **W - RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE**

### **1 - ABONNEMENTS**

<b>Tarifs lecteurs adultes (en euros)</b>	
Domicilié à Bourg-en-Bresse	Gratuit
Non imposable domicilié à Bourg-en-Bresse*	Gratuit
Domicilié à l'extérieur de Bourg-en-Bresse	40,00 €
Non imposable domicilié à l'extérieur de Bourg-en-Bresse*	13,00 €
Inscription temporaire de 2 mois consécutifs	Gratuit
Consultation sur place des ressources Internet	Gratuit

\* Non imposable avant déduction fiscale pour un montant inférieur à 64 €

<b>Tarifs lecteurs de moins de 26 ans (en euros)</b>	
Domicilié à Bourg-en-Bresse	Gratuit
Domicilié à l'extérieur de Bourg-en-Bresse	6,00 €*
Consultation sur place des ressources Internet	Gratuit

\* Déductible du Pass Culture

<b>Tarifs Collectivités et Professionnels (en euros)</b>	
Collectivité bourgienne	Gratuit
Enseignant ou éducateur bourgien	Gratuit
Enseignant ou éducateur bourgien avec accueil de groupe	Gratuit

### **2 - SERVICES**

<b>Tarifs Services (en euros)</b>	
Photocopie (la page)	0,10 €
Tarif pour une clef USB promotionnelle RLP (seul)	3,00 €
Tarif pour une clef USB promotionnelle RLP avec abonnement ou lors d'action culturelle exceptionnelle	2,00 €
Prêt-inter bibliothèque, forfait France	10,00 €
Prêt-inter bibliothèque, forfait Etranger	18,00 €

<b>Tarifs de crédits d'impression (en euros)</b>	
Rechargement 10 crédits d'impression	1,00 €
Rechargement 25 crédits d'impression	2,50 €
Rechargement 50 crédits d'impression	5,00 €
Rechargement 75 crédits d'impression	7,50 €
Rechargement 100 crédits d'impression	10,00 €

*Pour les crédits d'impression, comme pour les photocopies,*

*1 impression A4 noir et blanc vaut 1 crédit*

*1 impression A3 noir et blanc vaut 2 crédits*

### **3 - TARIFS DES AMENDES, INDEMNITES ET VENTES**

#### **AMENDES**

<b>Tarifs Amendes (en euros)</b>	
Retour tardif des documents : 1 <sup>er</sup> rappel	Gratuit
Retour tardif des documents : 2 <sup>ème</sup> rappel	Gratuit
Retour tardif des documents : 3 <sup>ème</sup> rappel	Gratuit
Retour tardif des documents : 4 <sup>ème</sup> rappel	Gratuit
Carte perdue durant l'année d'abonnement	4,00 €

## INDEMNITES

Tarifs Indemnités de remplacement des documents perdus ou détériorés (en euros)	
Catégorie 1 : petite dégradation de document, revue	4,00 €
Catégorie 2 : livre de poche ou assimilé, livre-cassette, vidéocassette	8,00 €
Catégorie 2: chargeur secteur et câble avec prise USB modèle Kobo Clara HD	10,00 €
Catégorie 3 : bande-dessinée, roman, documentaire, livre-cd, disque compact audio (coffret 1 à 2 CD)	16,00 €
Catégorie 3: étui de protection modèle Kobo Clara HD	20,00 €
Catégorie 4 : cédérom, jeux vidéos et blu-ray, DVD, beaux livres, coffret de 3 CD et plus	31,00 €
Catégorie 5: liseuse modèle Kobo Clara HD	120,00 €

## VENTES

Tarifs liés aux ventes de documents :	
Vente livres, CD (à l'unité)	1,00 €
Vente revues (par 5)	1,00 €
Vente beaux-livres (à l'unité)	3,00 €

## NUMERISATION DU PATRIMOINE ET DIFFUSION EN CAS DE PUBLICATION A CARACTERE COMMERCIAL

Numérisation – forfait de dossier	5,00 €
Numérisation de documents patrimoniaux: reproduction basse définition inférieure ou égale à 200 dpi en format PDF ou JPG – la vue	0,50 €
Numérisation de documents patrimoniaux: reproduction intégrale d'un ouvrage en PDF basse définition (150 dpi) – la vue	0,10 €
Numérisation de documents patrimoniaux: reproduction haute définition 300 dpi et plus en format TIFF, JPG et PDF – la vue	0,50 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A4 N/B – la vue	0,10 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A3 N/B – la vue	0,20 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A4 couleur – la vue	0,50 €
Numérisation de documents patrimoniaux: impression A3 couleur – la vue	1,00 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: édition papier (monde, couleur ou N/B) - ½ page	30,00 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: édition papier (monde, couleur ou N/B) – 1 page	60,00 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: édition papier (monde, couleur ou N/B) – couverture	120,00 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: forfait internet (téléchargement interdit) pour un fichier contenant une page ou un livre entier en basse définition (entre 72 et 150 dpi)	30,00 €
Diffusion à caractère commercial de documents patrimoniaux: forfait audiovisuel par document comprenant toutes les diffusions	120,00 €

## X - CENTRES DE LOISIRS ENFANTS

### 1 - Centres de loisirs enfants des Venues, Louis Parant et du Déborah

#### 1.1 - Tarifs vacances scolaires

Pour chaque enfant résidant sur la commune de Bourg-en-Bresse, la Ville accorde une aide forfaitaire pour l'accès à un centre de loisirs, quel que soit le centre fréquenté et le QF de la famille à hauteur de 0.35€ de l'heure soit :

- 3,50 € par journée avec repas (10h)
- 2,10 € par ½ journée avec repas (6h)
- 1,40 € par ½ journée sans repas (4h)



Ces montants sont déduits des tarifs de base et tel que détaillé ci-dessous.

		QF1	QF2	QF3	QF4	Hors QF
<b>Journée avec repas (10h)</b>		tarifs de base (en €)				
		16,50	17,50	20	21	23,50

Familles	Tarifs en €					
Burgiennes	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	13	14	16,50	17,50	20
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	5	7,5	11,5	15,5	20
Hors Bourg	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	16,50	17,50	20	21	23,50
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	8,50	11	15	19	23,5

<b>Séjour (lini-camps) par jour</b>		tarifs de base (en €)				
		18,3	19,3	21,2	22,6	24

Familles	Tarifs en €					
Burgiennes	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	14,8	15,8	17,7	19,1	20,5
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	6,8	9,3	12,7	17,1	20,5
Hors Bourg	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	18,3	19,3	21,2	22,6	24
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	10,3	12,8	16,2	20,6	24

<b>½ journée avec repas (6h)</b>		tarifs de base (en €)				
		12,4	13,1	14,5	15,5	16,5

Familles	Tarifs en €					
Burgiennes		10,3	11	12,4	13,4	14,4
Hors Bourg		12,4	13,1	14,5	15,5	16,5

		QF1	QF2	QF3	QF4	Hors QF
<b>½ journée sans repas (4h)</b>		tarifs de base (en €)				
		5,3	5,8	6,8	7,5	8,2

Familles	Tarifs en €					
Burgiennes		3,9	4,4	5,4	6,1	6,8
Hors Bourg		5,3	5,8	6,8	7,5	8,2

## 1.2 - Tarifs mercredi (hors vacances scolaires)

		QF1	QF2	QF3	QF4	Hors QF
<b>½ journée avec repas et transport (6h)</b>		tarifs de base (en €)				
		14,9	15,5	17,4	17,9	18,4

Familles	Tarifs en €					
Burgiennes	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	12,8	13,4	15,3	15,8	16,3
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	4,8	6,9	10,3	13,8	16,3

Hors Bourg	Tarifs dans centre de loisirs non labellisé Loisirs Equitables par la CAF ou non allocataire CAF	14,9	15,5	17,4	17,9	18,4
	Tarifs dans centre de loisirs labellisé Loisirs Equitables par la CAF	6,9	9	12,4	15,9	18,4

## 1.2 – Les accueils périscolaires

Pour les accueils périscolaires gérés par les centres de loisirs municipaux (Louis Parant, le Devorah et les Vennes) Application des tarifs des accueils périscolaires municipaux arrêtés dans la décision du Maire N°2/2022 fixant les tarifs 2023 comme suit :

- Accueil garderie du matin, du midi et du soir : 0,52 € par accueil et par enfant quel que soit le temps de garde.
- La majoration du tarif de 0,50€ par séance et par enfant, en cas de non reservation des services et/ou de réservation des services hors délais.

## 2 – Centre de loisirs Ados 11-16 ans

L'aide forfaitaire de la Ville aux familles ne s'applique pas sur cet accueil.

		QF1	QF2	QF3	QF4	Hors QF
<b>Accueil foyer – Adhésion à l'année</b>						
Familles Burgiennes	(en €)	15	15	15	16	16
Familles Hors Bourg	(en €)	30	30	30	32	32
<b>Sortie avec prestataire et/ou transport</b>						
	tarifs de base (en €)	5	5	5	5	6
Familles Burgiennes (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	2	3	4	5	6
Familles Hors Bourg (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	4	5	6	7	8
<b>Sortie avec prestataire et/ou transport +entrée et/ou location (ski...)</b>						
	tarifs de base (en €)	10	10	10	10	12
Familles Burgiennes (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	2	3,5	5	8	12
Familles Hors Bourg (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	7	8,5	10	13	17
<b>Mini camp / Projets exceptionnels -10h / nuitées</b>						
	tarifs de base (en €)	23	23	23	23	24
Familles Burgiennes (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	15	16,5	18	21	24
Familles Hors Bourg (Aide CAF)	Reste à charge (en €)	25	26,5	28	31	34

### PRECISE :

- que les dérogations tarifaires pour les familles nombreuses restent inchangées conformément à la délibération du 09/07/07.
- que ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2023.
- que toute inscription sera facturée sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical...)

## **Y- RÈGLEMENT DE VOIRIE – GRILLE TARIFAIRE DES RÉFECTIONS DÉFINITIVES DE CHANTIER – BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**CONSIDERANT** l'opportunité de mettre à jour la grille tarifaire pour tenir compte des prix du marché de travaux réfection des tranchées,

### **Objet :**

La présente grille tarifaire est applicable aux travaux de réfections définitives de tranchées, réalisées par la Commune de Bourg-en-Bresse à l'issue des réfections provisoires effectuées par les intervenants.

Elle établit :

- le bordereau des prix unitaires de l'ensemble des travaux nécessaires aux réfections définitives,
  - les majorations pour frais généraux et frais de contrôle.
- Pour chaque chantier, une facturation est établie envers l'intervenant, selon les quantités réellement effectuées et selon la tranche de majoration correspondante.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
<b>O</b>	<b>OUVERTURE DE CHANTIER PAR BON DE COMMANDE</b> Ce prix rémunère l'étude du dossier, la visite de chantier avec le maître d'œuvre pour prendre les métrés et voir l'emplacement des travaux, l'établissement des DICT, la planification des travaux et les demandes d'arrêtés de circulation 10 jours avant le début des travaux.	
O1	OUVERTURE DE CHANTIER - forfait	25,00 €
<b>S</b>	<b>SIGNALISATION-DEPLACEMENT</b>	
S1	Signalisation simple par chantier - forfait	43,75 €
S2	Signalisation avec utilisation de feux tricolores, par ½ journée- forfait	43,75 €
<b>A</b>	<b>PROTECTION DES ARBRES</b> Ce prix rémunère la protection par arbre à l'aide d'une gaine TPC	
A1	Protection avec gaine TPC - forfait	56,25 €
<b>T</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	
<b>T1</b>	<b>DECOUPE ET DEMOLITION</b>	
T1.1	Découpe à la scie d'une sur-largeur de 10cm par rapport au terrassement - le mètre linéaire	2,75 €
T1.2	Démolition et évacuation manuelle du revêtement provisoire- le m <sup>2</sup>	13,75 €
T1.3	Démolition et évacuation à la pelle hydraulique du revêtement provisoire- le m <sup>2</sup>	7,25 €
<b>T2</b>	<b>RABOTAGE D'ENROBÉ PROVISOIRE</b> Ce prix rémunère au m <sup>2</sup> l'exécution d'un rabotage, y compris l'évacuation, le balayage manuel pour les petites surfaces ou le balayage à l'aspiratrice pour les grandes surfaces	
T2.1	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface inférieure à 50m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup>	18,75 €
T2.2	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface supérieure à 50m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup>	7,88 €
T2.3	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface inférieure à 50m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup>	25,00 €
T2.4	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface supérieure à 50m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup>	11,75 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
<b>B</b>	<b>BORDURES, CANIVEAUX</b>	
<b>B1</b>	<b>DEPOSE DE BORDURE ANCIENNE ET REPOSE DE BORDURE NEUVE SUR LIT BETON DE 10CM DOSE A 250KG/M3</b>	
B1.1	Bordurettes P1 ou P2- le mètre linéaire	37,50 €
B1.2	Bordures T2- le mètre linéaire	46,25 €
B1.3	Bordures T3- le mètre linéaire	52,50 €
B1.4	Bordures AC1 ou AC2- le mètre linéaire	55,00 €
B1.5	Bordures Ville de Bourg- le mètre linéaire	75,00 €
B1.6	Bordures Ville de Bourg bouchardées- le mètre linéaire	81,25 €
B1.7	Caniveaux CS1 ou CS2- le mètre linéaire	37,50 €

B1.8	Caniveaux CC1- le mètre linéaire	65,00 €
<b>B.2</b>	<b>POSE DE BORDURES COLLÉES AVEC FOURNITURE</b>	
B2.1	Pose de bordures I2 ou I3 collées- le mètre linéaire	42,50 €
<b>M</b>	<b>MISE A NIVEAU D'OUVRAGES</b>	
M1	Bouche à clé réglable- l'unité	43,75 €
M2	Regard compteur d'eau hydroplast réglable- l'unité	43,75 €
M3	Regard compteur GAZ réglable- l'unité	43,75 €
<b>R</b>	<b>REGLAGE – COMPACTAGE 0,31/5 AVEC FOURNITURE</b>	
R1	Fourniture de grave concassée 0/31.5- la tonne	20,38 €
R2	Mise en œuvre de grave concassée 0/31.5- le m <sup>2</sup>	6,25 €
<b>G</b>	<b>GRAVE BITUME</b>	
G1	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume à la main - la tonne	231,25 €
G2	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume au finisseur- la tonne	93,75 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
<b>F</b>	<b>REVETEMENT FINAL</b>	
	<b>ENDUITS A L'EMULSION 69% AVEC GRAVILLONS PORPHYRE 4/6</b>	
F1	Ce prix rémunère au mètre carré, toutes fournitures comprises, l'exécution d'un gravillonnage bicouche y compris le cylindrage et le balayage du rejet	
F1.1	Enduit à l'émulsion bicouche au point à temps automatique avec gravillons 4/6 porphyre- le m <sup>2</sup>	8,63 €
F1.2	Plus value au prix F1.1 pour mise en œuvre à la main - le m <sup>2</sup>	16,88 €
	<b>BETON BITUMINEUX</b>	
F2	Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre sur chantier du béton bitumineux, y compris couche d'accrochage	
F2.1	0/10 sur chaussée mis en œuvre à la main- le m <sup>2</sup>	48,75 €
F2.2	0/10 sur chaussée mis en œuvre au finisseur- la tonne	106,25 €
F2.3	0/6 sur trottoir mis en œuvre à la main- le m <sup>2</sup>	36,25 €
F2.4	Enrobé porphyrique rouge 0/10 mis en œuvre à la main- le m <sup>2</sup> (avant béton bitumineux de couleur)	60,00 €
F2.5	Grenailage- le m <sup>2</sup>	12,50 €
F2.6	Joint en émulsion porphyre 2/4 pour raccord suite à la réfection définitive de tranchée- le mètre linéaire	2,00 €
<b>F3</b>	<b>ASPHALTE</b>	
F3.1	Confection d'une chape béton de 10 cm d'épaisseur sur trottoir- le m <sup>2</sup>	55,88 €
F3.2	Confection d'une chape béton de 14 cm d'épaisseur sur chaussée- le m <sup>2</sup>	61,13 €
F3.3	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné noir d'épaisseur 2 cm sur trottoir posé sur du papier kraft - le m <sup>2</sup>	57,50 €
F3.4	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné de couleur d'épaisseur 2 cm sur trottoir posé sur du papier kraft - le m <sup>2</sup>	77,50 €
F3.5	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné fibré d'épaisseur 3 cm sur chaussée circulée- le m <sup>2</sup>	140,00 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
F4	<b>BÉTON DÉSACTIVÉ</b> Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre du béton, le renfort par fibres ou treillis soudé, le sciage de joints, le traitement au désactivant avec protection des revêtements présents en périphérie, du mobilier et des façades, le lavage, et l'application finale d'un produit hydrofuge	
F4.1	Béton désactivé, épaisseur de 12 cm- le m <sup>2</sup>	82,50 €
F4.2	Plus-value au prix F4.1 par tranche de 2 cm supplémentaires- le m <sup>2</sup>	3,75 €
F4.3	Plus-value au prix F4.1 pour une finition non désactivée bouchardée- le m <sup>2</sup>	18,75 €
F4.4	Plus-value au prix F4.1 pour une finition non désactivée poncée- le m <sup>2</sup>	25,00 €
F5	<b>PAVÉS – DALLES</b> Ce prix rémunère la pose de pavés ou dalles sans fourniture, sur lit de sable ou sur chape de 12cm	
F5.1	Pose sur sable de dalles ou pavés- le m <sup>2</sup>	90,13 €
F5.2	Pose sur chape de dalles ou pavés- le m <sup>2</sup>	94,00 €
F5.3	Pose de dalle podotactile sur chape- l'unité	82,00 €
F6	<b>RÉSINE</b>	
F6.1	Application de résine gravillonnée type pépite-le m <sup>2</sup>	35,00 €
F7	<b>SABLE</b> Ce prix rémunère la fourniture d'une couche à l'identique de l'existant, l'épandage, le réglage, le compactage	
F7.1	Mise en place de sable stabilisé 0/2- le m <sup>2</sup>	20,63 €
F7.2	Mise en place de sable chaulé 0/2- le m <sup>2</sup>	21,88 €

### Majoration pour frais généraux et frais de contrôle

La majoration pour frais généraux et frais de contrôle est fixée comme suit :

- 20% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 0,15 et 2 286,74 € HT,
- 15% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 2 286,74 et 7 622,45 € HT,
- 10% du montant des travaux pour la tranche de travaux au-delà de 7 622,45 € HT.

### Z. STATIONNEMENT (ENTRÉE EN VIGUEUR 01/03/23)

#### ABONNEMENTS

		Voirie		Parkings	
		Zone verte	Zone orange		
Semaine	Tout public sur horodateur	15 €			Nouveau
Mensuel	Résident	16 €		42 €	
	Résident soir et week-end	21 €			
	Non-Résident	52 €		62 €	
	Professionnel	42 €			

	Professions mobiles	42 €			
	Soir et week-end (Préfecture)			30 €	Nouveau
	Jour (Préfecture)			40 €	Nouveau
	cycle			5 €	sans changement
	2 roues motorisés			31 €	
Semestre	Résident	80 €		210 €	
	Résident soir et week-end	105 €			
	Non-Résident	260 €		310 €	
	Professionnel	210 €			
	Professions mobiles	210 €			
	Soir et week-end (Préfecture)			150 €	nouveau
	Jour (Préfecture)			200 €	
	cycle				
	2 roues motorisés			155 €	
	Résident place réservée (Bons Enfants)			260 €	
Non-Résident place réservée (Bons Enfants)			364 €		
Annuel	Résident	160 €		416 €	
	Résident soir et week-end	210 €			
	Non-Résident	520 €		624 €	
	Professionnel	420 €			
	Professions mobiles	420 €			
	Soir et week-end (Préfecture)			300 €	Nouveau
	Jour (Préfecture)			400 €	Nouveau
	cycle			50 €	sans changement
	2 roues motorisés			310 €	
	Résident place réservée (Bons Enfants)			520 €	
Non-Résident place réservée (Bons Enfants)			728 €		
	Ticket perdu			20 €	sans changement
	Carte abonnement perdue			10 €	sans changement

Nouveaux tarifs pour préfecture ouvrage :

Soir et week-end : de 17h30 à 8h00

Jour : de 8h30 à 17h30

## STATIONNEMENT PARKING

	Parkings	Marché Couvert
Période payante	9h à 12h 14h à 19h	9h à 19h

Durée	Parkings	Marché Couvert	
De 0h00 à 0h15	OFFERT	OFFERT	
De 0h15 à 00h30			
De 0h30 à 0h45			
De 0h45 à 1h00			
De 1h00 à 1h15	1,30 €	OFFERT	
De 1h15 à 1h30	1,60 €		
De 1h30 à 1h45	1,90 €		
De 1h45 à 2h	2,10 €		
De 2h à 2h15	2,30 €		1,00 €
de 2h15 à 2h30	2,50 €		2,00 €
De 2h30 à 2h45	2,70 €		3,00 €
de 2h45 à 3h	2,90 €		4,00 €
De 3 h à 3h15	3,10 €		5,00 €
de 3h15 à 3h30	3,30 €		6,00 €
De 3h30 à 3h45	3,60 €		7,00 €
de 3h45 à 4h	3,90 €		8,00 €
De 4h à 4h15	4,20 €		9,00 €
de 4h15 à 4h30	4,40 €		10,00 €
De 4 h30 à 4h45	4,60 €		11,00 €
de 4h45 à 5h	4,70 €		12,00 €
De 5 h à 5h15	4,90 €	13,00 €	
de 5h15 à 5h30	5,00 €	14,00 €	
De 5h30 à 5h45	5,20 €	15,00 €	
de 5h45 à 6h	5,30 €	16,00 €	
De 6h à 6h15	5,50 €	17,00 €	
de 6h15 à 6h30	5,60 €	18,00 €	
De 6h30 à 6h45	5,80 €	19,00 €	
de 6h45 à 7h	5,90 €	20,00 €	
De 7h à 7h15	6,10 €	21,00 €	
de 7h15 à 7h30	6,20 €	22,00 €	
De 7h30 à 7h45	6,50 €	23,00 €	
de 7h45 à 8h	6,60 €	24,00 €	
de 8h à 8h15	Au delà, retour en	24,00 €	

de 8h15 à 8h30	début de grille.	24,00 €
de 8h30 à 8h45		24,00 €
de 8h45 à 9h		24,00 €
de 9h à 9h15		24,00 €
de 9h15 à 9h30		24,00 €
de 9h30 à 9h45		24,00 €
de 9h45 à 10h		24,00 €
de 10h à 10h15		Au delà, retour en début de grille.
de 10h15 à 10h30		
de 10h30 à 10h45		
de 10h45 à 11h00		
de 11h à 11h15		
de 11h15 à 11h30		
de 11h30 à 11h45		
de 11h45 à 12h		
de 12h à ...		
Ticket perdu	20,00 €	20,00 €
horaire dépassement abonné (Préf. Ouvrage)	15,00 €	

#### STATIONNEMENT VOIRIE

	Zone Verte	Zone orange
Période payante	9h à 12h 14h à 19h	9h à 12h 14h à 19h
Gratuité	30 mn 1x/jour	30 mn 1x/jour



VOIRIE		
Durée	Zone Verte	Zone orange
De 0h00 à 0h15	0,60 €	0,70 €
De 0h15 à 00h30	0,80 €	1,10 €
De 0h30 à 0h45	0,90 €	1,20 €
De 0h45 à 1h00	1,10 €	1,40 €
De 1h00 à 1h15	1,40 €	1,70 €
De 1h15 à 1h30	1,60 €	2,00 €
De 1h30 à 1h45	1,90 €	2,30 €
De 1h45 à 2h	2,10 €	2,60 €
De 2h à 2h15	2,30 €	20,00 €
de 2h15 à 2h30	2,50 €	non-autorisé
De 2h30 à 2h45	2,70 €	
de 2h45 à 3h	2,80 €	
De 3 h à 3h15	2,90 €	
de 3h15 à 3h30	3,00 €	
De 3h30 à 3h45	3,10 €	
de 3h45 à 4h	3,20 €	
De 4h à 4h15	3,30 €	
de 4h15 à 4h30	3,50 €	
De 4 h30 à 4h45	3,60 €	
de 4h45 à 5h	3,70 €	
De 5 h à 5h15	3,80 €	
de 5h15 à 5h30	3,90 €	
De 5h30 à 5h45	4,00 €	
de 5h45 à 6h	4,10 €	
De 6h à 6h15	4,20 €	
de 6h15 à 6h30	4,30 €	
De 6h30 à 6h45	4,40 €	
de 6h45 à 7h	4,50 €	
De 7h à 7h15	4,60 €	
de 7h15 à 7h30	4,70 €	
De 7h30 à 7h45	4,80 €	
de 7h45 à 8h	4,90 €	
de 8h à 8h15	20,00 €	
de 8h15 à 8h30	Au-delà et dans la limite de 48h, retour en début de grille. Au-delà de 48h, stationnement	
de 8h30 à 8h45		
de 8h45 à 9h		
de 9h à 9h15		

de 9h15 à 9h30	non autorisé	
de 9h30 à 9h45		
de 9h45 à 10h		
de 10h à ...		
Ticket perdu	20,00 €	20,00 €